

modifications diminueraient énormément les coûts d'administration du programme.

À combien s'élèvent ces économies? Je lui demande d'être aussi précise que possible.

Mme Cohen: Monsieur le Président, nous avons la chance de vivre en 1994, à une époque où la technologie est si avancée qu'elle nous permet d'automatiser le travail de bureau et les méthodes administratives, de les rendre pour ainsi dire infaillibles, de faire en sorte qu'elles soient beaucoup moins fastidieuses et beaucoup plus efficaces qu'il y a 25 ans, quand les services dont nous disposons aujourd'hui ont été mis en place.

Ce qu'il y a de bien à propos du Régime de pensions du Canada, c'est qu'il s'agit d'une unité. L'administration vient du régime comme tel. Donc, moins il y a d'administration, plus nous avons d'argent à verser aux gens dont au député, qui s'inquiète du montant qu'il va recevoir chaque mois, dans 23 ans.

• (1345)

M. Hanrahan: Monsieur le Président, j'ai demandé à la députée d'être précise. Elle a parlé de remplacer les fonctionnaires par de la technologie, mais elle ne dit pas si ce changement ferait réaliser des économies et elle ne précise pas quel serait le montant de ces économies.

Mme Cohen: Monsieur le Président, je n'ai absolument pas parlé de remplacer les fonctionnaires par de la technologie. En fait, j'ai dit qu'on pourrait informatiser les bureaux et améliorer l'efficacité des services administratifs en place. Il resterait certainement des fonctionnaires. Ce système ne sera jamais entièrement automatisé, du moins pas durant notre mandat.

Le Régime de pensions du Canada est précieux pour les Canadiens et pour le gouvernement libéral qui l'avait créé au tout début. Du point de vue du gouvernement, quand on examine le Régime de pensions du Canada, on constate qu'on doit continuer à le rationaliser pour que les sommes dépensées dans le cadre de ce programme parviennent bien aux clients et ne soient pas gaspillées à cause des inefficacités qui se sont infiltrées dans le système, surtout au cours des neuf dernières années.

[Français]

M. Jean-Paul Marchand (Québec-Est, BQ): Monsieur le Président, le sujet des pensions de la vieillesse en est un qui me préoccupe, qui me concerne, parce que le gouvernement fédéral, jusqu'ici, a mis sur pied des législations qui ont puisé dans la poche des chômeurs, qui ont réduit l'accès à l'argent pour les pauvres. Il semble y avoir cette mentalité de vouloir toujours tomber sur les plus faibles et les personnes âgées, qui sont certainement parmi les plus faibles de la société.

Également, ce sont des gens qui méritent tout le respect du Parlement pour maintenir leur pension de vieillesse intégralement, autant que possible. Si nous, aujourd'hui, pouvons vivre avec la qualité de vie que nous connaissons aujourd'hui, c'est bien à cause de leur travail, de leur labeur. On dit vouloir réorganiser les pensions de vieillesse, eh bien, c'est inquiétant pour nous et pour eux.

Il est bien certain qu'il y a des problèmes. La population vieillit, la situation démographique de la population vieillissante peut créer des problèmes, mais il faudrait que ce gouvernement affirme clairement, très clairement aujourd'hui comme dans les semaines qui viennent, qu'il n'a pas l'intention de réduire les acquis des personnes âgées dans ce pays. C'est ce qui est impor-

tant. C'est inquiétant, parce que jusqu'ici, le gouvernement fait des promesses concernant la protection des acquis de personnes faibles dans la société. Il n'a pas tenu ses promesses, au contraire.

Ils ont coupé chez les chômeurs, dans les programmes qui aident les personnes faibles, dans les organismes communautaires. Je me demande si cette députée peut se lever en Chambre aujourd'hui et dire fermement, clairement, que l'intention de ce gouvernement est de maintenir intégralement tous les acquis qui existent en ce moment pour les personnes âgées dans ce pays.

[Traduction]

Mme Cohen: Monsieur le Président, avec cette grippe, cette laryngite et cette fièvre, j'ai du mal à me tenir debout, mais je suis heureuse de prendre la parole et de dire au député d'en face et à tous les Canadiens que les personnes âgées n'ont absolument et vraiment rien à craindre avec les libéraux au pouvoir.

M. Jim Hart (Okanagan—Similkameen—Merritt, Réf.): Monsieur le Président, je suis très heureux d'entendre nos vis-à-vis, et plus particulièrement ma collègue, nous dire que le Régime de pensions du Canada est un programme si sacré et important. Cela veut dire que tous les Canadiens peuvent se réjouir et se dire qu'ils n'ont pas à craindre que ce programme disparaisse un jour ou l'autre.

Dans le cas d'un programme comme celui-ci, je suis persuadé que, lorsqu'il a été élaboré, le gouvernement libéral avait certaines idées et une vision pour l'avenir. Dans ce cas, ce programme devrait pouvoir compter sur un fonds de réserve. Cependant, je crains fort que le Régime de pensions du Canada n'ait pas de fonds de ce genre qui donne aux Canadiens l'assurance que, dans 23 ou 25 ans d'ici, ils pourront toucher des prestations puisqu'ils auront versé des cotisations à ce programme. Il n'y a pas de fonds de réserve. Je vais vous parler du fonctionnement du Régime de pensions du Canada et j'aimerais que la députée nous dise ce qu'elle en pense. À l'heure actuelle, les gens qui travaillent contribuent au Régime de pensions du Canada. Ils versent leurs cotisations, mais cet argent ne va pas dans un fonds de réserve et ne devient pas un dépôt sacré pour leur retraite. Il est plutôt utilisé pour verser des prestations aux gens qui profitent du programme maintenant.

• (1350)

Nous sommes engagés sur une voie sans issue. Nous allons aboutir dans un cul-de-sac.

Si ce programme est tellement important pour le gouvernement, la députée pourrait-elle nous dire pourquoi il n'est pas basé sur un bon calcul actuariel?

Mme Cohen: Monsieur le Président, comme j'adore ce genre de propos!

Je suis de Windsor. Je pense ne pas l'avoir mentionné plus de deux ou trois fois aujourd'hui. À l'intention de ceux qui n'y sont peut-être jamais allés, disons que Windsor est située sur la frontière entre le Canada et les États-Unis. En effet, ma ville est à cheval sur la frontière entre le Canada et les États-Unis et j'ajouterais que Detroit est si proche qu'on peut aller manger là et revenir en l'espace d'une heure. À Detroit, on peut constater ce qui se passe quand il y a des gens qui commencent à parler de murs de dettes et qui commencent à parler de sabrer dans nos programmes sociaux pour le plaisir de la chose.

On peut y voir des personnes âgées dans la dèche, sans toit. Ils peuvent dire merci à un gouverneur de droite, à un gars dont les